

## **Collège Arthur Rimbaud 77 140 Nemours – Conseil d'administration du vendredi 4 novembre 2011**

### **Motion contre la fusion pédagogique des deux collèges Honoré de Balzac et Arthur Rimbaud de Nemours**

Le Conseil d'Administration du collège Arthur Rimbaud de Nemours, réuni le vendredi 4 novembre 2011, vote contre le projet de fusion pédagogique des deux collèges Honoré de Balzac et Arthur Rimbaud de Nemours. Il tient à manifester une nouvelle fois (voir la motion du CA du 3 mars 2011) son opposition à un projet répondant uniquement à une logique comptable dans un contexte général de dégradation de l'école publique. Ce projet engendrerait une dégradation des moyens d'études pour les élèves et des conditions d'exercice plus difficiles pour les enseignants. Il menacerait la qualité des relations entre professeurs et élèves, et rendrait difficile la communication entre administration, professeurs, vie scolaire et parents.

Il constitue également un retour en arrière puisqu'il met fin au projet d'offrir aux élèves des communes de Nemours et St-Pierre-les-Nemours trois collèges de capacité équivalente.

L'actuelle disparité des effectifs entre les deux collèges H. de Balzac et A. Rimbaud peut poser des problèmes auxquels il faudrait remédier. Cela dit, une fusion pédagogique n'est pas nécessaire pour une meilleure répartition des élèves, qu'une redéfinition de la carte scolaire permettrait d'envisager. Le CA demande une nouvelle répartition des élèves dans la région de Nemours afin de favoriser une plus grande mixité sociale et donner à chaque enfant toutes les chances de réussir son parcours scolaire.

**Nous ferons parvenir cette motion par voie directe à l'Inspection académique et au Rectorat.**

Votants : 19

NPPV : 0

Pour la motion : 12

Contre la motion : 3

Abstention : 4

**=> Motion adoptée**

## **Motion d'explication de vote portant sur la fusion pédagogique des deux collèges Honoré de Balzac et Arthur Rimbaud de Nemours**

La fusion administrative des deux collèges de Nemours a été mise en place à la rentrée et a apporté avec elle la suppression d'un poste de chef d'établissement et de deux demi-postes d'intendance, rendant les conditions de travail plus difficiles.

La fusion pédagogique est annoncée pour la rentrée 2012.

Cette fusion des deux établissements répond uniquement à une logique comptable dans un contexte général d'économies et de suppressions de postes. Elle engendrera une dégradation des moyens d'études pour les élèves et des conditions d'exercice plus difficiles pour les enseignants.

En 2002, la création du collège Vasco de Gama à Saint-Pierre-les-Nemours avait permis la répartition des élèves sur trois établissements d'environ 500 élèves chacun (structures humainement gérables).

Fusionner Rimbaud et Balzac serait une régression qui impliquerait :

- deux sites mais une seule administration pour 900 élèves et 80 professeurs
- une structure trop lourde et donc difficile à gérer
- la nécessité pour le personnel administratif et de gestion de se partager physiquement sur les deux sites et donc des problèmes de communication accrus avec les familles, les enseignants, les élèves
- une mutualisation des moyens horaires contraignant certains enseignants à travailler sur les deux sites, avec des conditions de travail plus compliquées
- le risque de voir certains enseignements optionnels dispensés sur un seul site
- des demandes de mutation prévisibles et donc une instabilité pédagogique
- un risque de voir abandonnés les grands projets fédérateurs spécifiques à chacun des établissements
- la menace de suppression de postes, notamment pour le personnel administratif, pour les agents ATTEE (adjoints techniques territoriaux des établissements d'enseignement), pour le personnel de la vie scolaire, et donc des conditions de travail dégradées, avec moins de disponibilité pour suivre les élèves et accueillir les familles et les enseignants.

Membres du personnel, parents d'élèves, élus, nous devons faire obstacle à ce projet visant à réaliser des économies au détriment de la qualité d'enseignement pour les élèves.

Nous devons exiger les moyens financiers afin de rétablir une réelle égalité entre les 3 collèges de Nemours et de St-Pierre-les-Nemours.

Une nouvelle répartition des élèves dans la région de Nemours est nécessaire afin de favoriser une plus grande mixité sociale et de donner à chaque enfant toutes les chances de réussir son parcours scolaire.